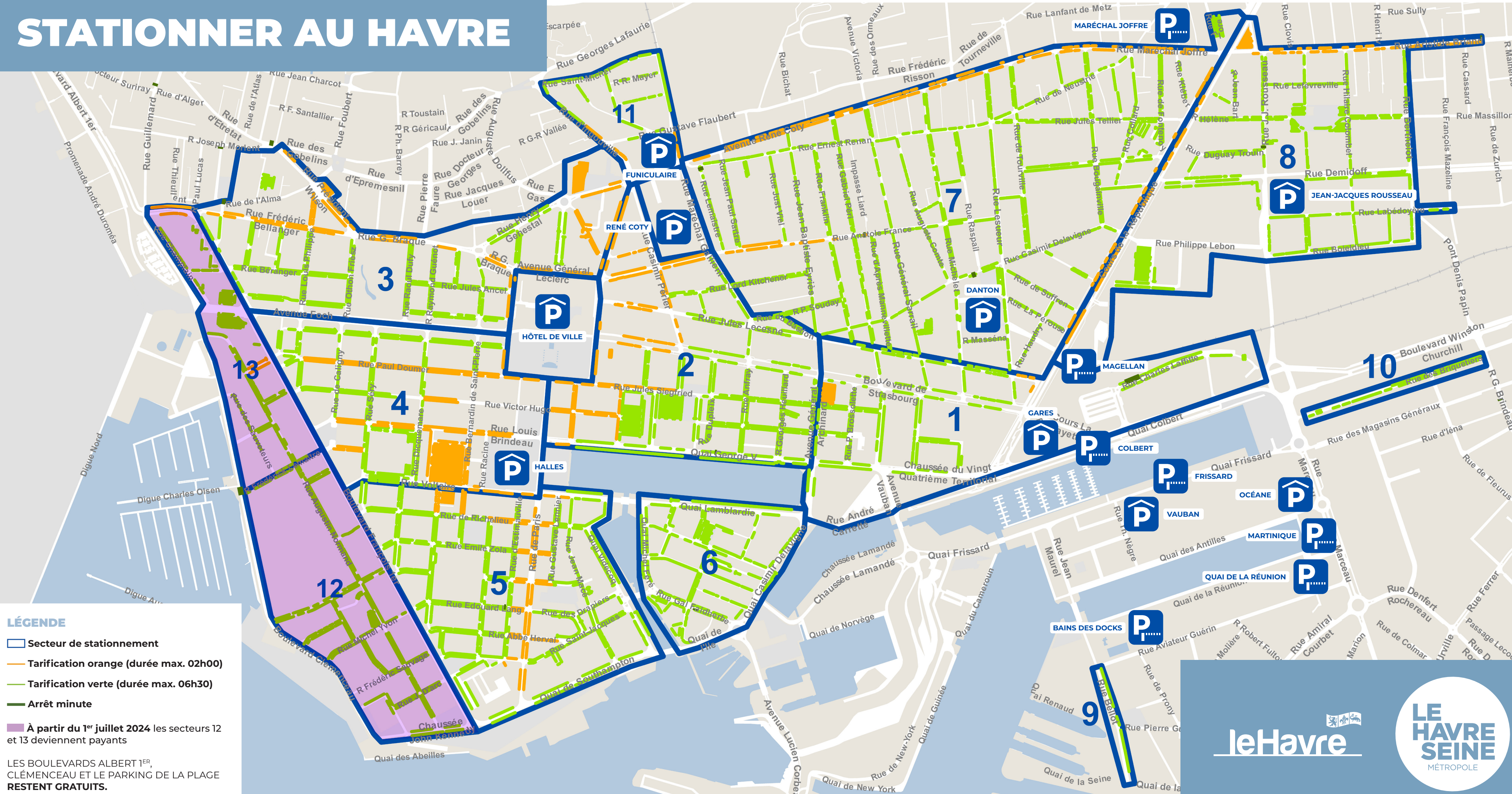


# STATIONNER AU HAVRE

Services Sigu & Topographie, Voirie Urbaine & Stationnement



**LÉGENDE**

- Secteur de stationnement
- Tarification orange (durée max. 02h00)
- Tarification verte (durée max. 06h30)
- Arrêt minute
- À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024 les secteurs 12 et 13 deviennent payants

LES BOULEVARDS ALBERT 1<sup>ER</sup>, CLÉMENCEAU ET LE PARKING DE LA PLAGE RESTENT GRATUITS.



# DANS LES PARCS DE STATIONNEMENT

## TARIFS DES ABONNEMENTS dans les parcs de stationnement

Abonnements		1 semaine	1 mois	1 trimestre	1 an
« Permanent » (7j/7 et 24h/24)	Hôtel de ville, R.Coty, Funiculaire, Halles, J.J Rousseau, Gares, Danton, Docks Vauban <sup>(1)</sup>	23 €	55 €	—	550 €
	Maréchal Joffre	18 €	42 €	—	420 €
	Box J. J. Rousseau	—	—	—	640 €
	2 roues	—	23 €	—	230 €
« Journée » (Site des Docks Vauban <sup>(1)</sup> : du lundi au dimanche de 5h à 3h Hors site Vauban : du lundi au samedi de 5h à 3h)	Hôtel de ville, R.Coty, Funiculaire, Halles, J.J Rousseau, Gares, Danton, Docks Vauban <sup>(1)</sup>	—	47 €	128 €	470 €
« Étudiant » Du lundi au samedi de 7h à 21h (avec condition d'accès)	Hôtel de ville, Halles, J.J Rousseau, P4 Vauban	—	11 €	—	—

## TARIFS HORAIRES dans les parcs de stationnement

Durée	Hôtel de Ville <sup>(2)</sup> , René Coty, Funiculaire, Maréchal Joffre <sup>(3)</sup> , Halles, J.J. Rousseau, Gares, Danton, Docks Vauban <sup>(1)</sup>	Parc de stationnement "minute" Magellan <sup>(4)</sup>
De 0 à 30 min	Gratuit	Gratuit
De 31 à 45 min	1,00 €	2,40 €
De 46 min à 1 h	1,50 €	4,90 €
De 1 h 01 à 1 h 15	2,00 €	—
De 1 h 16 à 1 h 30	2,40 €	—
De 1 h 31 à 1 h 45	2,70 €	—
De 1 h 46 à 2 h	2,90 €	—
15 min supplémentaires	0,10 €	0,60 €

(1) Site des Docks Vauban : parcs de stationnement P1 Quai de la réunion, P2 Martinique, P3 Océane, P4 Vauban , P5 Quai Frissard, Quai Colbert et Bains des Docks

(2) Parc de stationnement de l'Hôtel de Ville : gratuité le samedi

(3) Parc de stationnement Maréchal Joffre : payant du lundi au samedi de 8h à 18h, sauf les jours fériés

(4) Tarifs horaires « nuit » de 20h à 8h identiques à ceux du parc de stationnement Gares

## INFOS PARCS DE STATIONNEMENT

Le Havre Seine Métropole a confié la gestion des parcs de stationnement du Havre à la société EFFIA.

### Renseignements et abonnements (sous réserve de places disponibles) :

• **Bureau d'accueil du parking René Coty** : 22 rue Casimir Périer, 76600 Le Havre. Tél. : 02 35 19 42 88.

Du lundi au samedi : 8 h-20 h

• **Bureau d'accueil du parking P4-Vauban** : 52 quai Frissard, 76600 Le Havre. Tél. : 02 35 24 54 58.

Du lundi au vendredi : 8 h-20 h et samedi-dimanche : 10 h-20 h

• **Service client** :

**0 806 000 115 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.**

service.clients@effia.fr

# SUR LA VOIE PUBLIQUE

## TARIFS DES ABONNEMENTS sur la voie publique

Abonnements	1 semaine	1 mois	1 trimestre	1 an	2 ans
<b>Tout public - Une zone verte</b> (sans condition d'accès)	—	41,50 €	114 €	410 €	—
<b>Tout public - Toutes zones vertes</b> (sans condition d'accès)	—	46,50 €	130 €	460 €	—
<b>Résident</b> (avec condition d'accès - une zone verte)	4,70 €	12,50 €	Multiples d'un mois 9 mois maxi	125 €	—
<b>Résident avec abonnement annuel LiA</b> (avec condition d'accès - une zone verte)	4,70 €	10,50 €	Multiples d'un mois	120 €	—
<b>Étudiant zone verte n°8</b> (avec condition d'accès)	—	10 €	Multiples d'un mois	—	—
<b>Une zone verte - Professionnels sédentaires</b> (avec condition d'accès)	—	—	—	260 €	—
<b>Toutes zones - Professionnels mobiles</b> (avec condition d'accès) Professionnels mobiles effectuant des tournées de travaux (artisans) ou services à domicile (professions médicales et paramédicales)	15,50 €	46,50 €	130 €	260 €	—
<b>Toutes zones – Soins et services pour le maintien à domicile</b> (avec condition d'accès)	—	—	—	Gratuit	—
<b>Toutes zones - CMI-S</b> (avec condition d'accès)	—	—	—	—	Gratuit
<b>Toutes zones vertes - 100% électrique</b> (avec condition d'accès)	—	—	—	Gratuit	—

## TARIFS HORAIRES sur la voie publique (du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30) Gratuité les dimanches et jours fériés

DURÉE	ZONE ORANGE (courte durée)	ZONE VERTE
15 min	0,40 €	0,40 €
30 min	1 €	0,90 €
1 h	1,80 €	1,50 €
1 h 30	2,50 €	2,10 €
2 h	3 €	2,70 €
2 h 05	10 €	—
2 h 10	20 €	—
2 h 15	30 €	—
3 h	—	3 €
3 h 30	—	3,20 €
4 h	—	3,40 €
4 h 30	—	3,60 €
5 h	—	4 €
5 h 30	—	4,60 €
6 h	—	5,20 €
6 h 30	—	6 €
6 h 35	—	10 €
6 h 40	—	20 €
6 h 45	—	30 €

### DURÉE MAXIMUM DE STATIONNEMENT RECOMMANDÉE



En zone orange  
**2 h = 3 €**



En zone verte  
**6 h 30 = 6 €**  
(une journée)



Le Forfait Post-Stationnement (FPS) demeure inchangé à **30 €**

**Gratuité pour les détenteurs de la Carte Mobilité**  
Inclusion-Stationnement (CMI-S) ou de la Carte Européenne de Stationnement (CES)

**Gratuité pour les véhicules 100% électrique avec la vignette Crit'Air verte**

## INFOS STATIONNEMENT VOIE PUBLIQUE

Renseignements au **02 35 19 45 45** (du lundi au vendredi de 8 h à 17 h) ou sur **lehavre.fr**

Abonnements en vente à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 50 et le samedi de 9 h à 11 h 50.

## LES ESSENTIELS DU STATIONNEMENT

La carte bancaire est accessible sur 100% des horodateurs



paybyphone

## SIMPLIFIEZ-VOUS LE STATIONNEMENT !

Plus besoin de carte ou de monnaie, payez avec votre mobile en 3 étapes

La première fois, pour s'inscrire, se munir d'une carte bancaire et de votre numéro d'immatriculation.

1

CONNECTEZ-VOUS OU APPELEZ

paybyphone.fr  
01 74 18 18 18



2

CHOISISSEZ LE CODE TARIF / ZONE

Tarif horaire Zone Orange  
**76600**

Tarif horaire Zone orange – Véhicule 100% électrique  
**76603**

Tarif horaire Zone verte – Véhicule 100% électrique  
**76604**

Tarif horaire Toutes zones – CMI-S  
**76605**

3

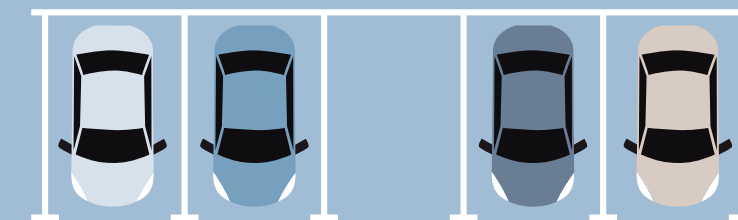
CONFIRMEZ LA DURÉE SOUHAITÉE

Plus de ticket papier, l'agent de surveillance vérifiera votre paiement depuis son terminal.

Conditions générales et détails sur [paybyphone.fr](http://paybyphone.fr)



Paiement sécurisé.



### AIRES DE LIVRAISON

Il existe deux types d'aires de livraison aménagées :

- les aires standards (marquage jaune continu)
- les aires en temps partagé (marquage jaune en pointillé) : le stationnement ou l'arrêt de véhicules est autorisé à certains horaires et en dehors des périodes de livraison (indication sur le panneau de police).